

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|-------------|
| Frais d'entrée | 4% maximum* |
| Frais de sortie | Néant |

*Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

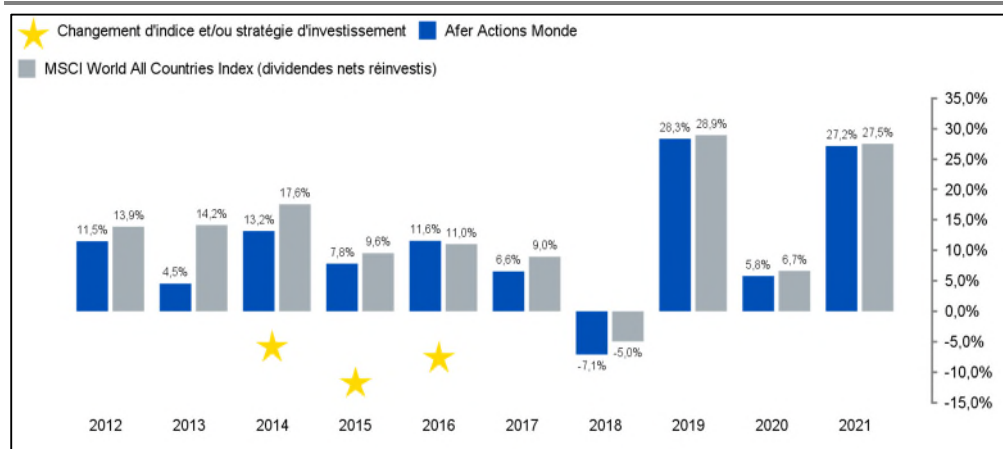
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.afer.fr.

| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
|--|-------|
| Frais courants | 0,85% |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Néant |

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 07/07/2004.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance

Au 11/06/2014 : l'indicateur de référence a été modifié, auparavant 50% S&P 500 (RI)+ 10% TOPIX (RI)+ 10% FTSE 100 (RI)+ 2,5% SMI+ 2,5% MSCI Far East Ex Japan (RI)+ 10% HSCEI+ 5% S&P CNX NIFTY+ 5% Bovespa+ 5% DJ Russian Titan. A cette même occasion, le FCP a changé de dénomination, anciennement Planisfer.

Au 04/05/2015 : l'indicateur de référence a été modifié, auparavant 45% S&P 500 (RI)+ 10% TOPIX (RI)+ 12,5% FTSE 100 (RI)+ 5% HSCEI+ 2,5% S&P CNX NIFTY+ 2,5% Bovespa+ 15% Eurostoxx+ 5% MSCI Pacific Ex Japan (RI)+ 2,5% DJ Russian Titan.

Au 29/07/2016 : l'indicateur de référence a été modifié, auparavant 45% S&P 500 (RI)+ 10% TOPIX (RI)+ 12,5% FTSE 100 (RI)+ 5% HSCEI+ 2,5% S&P CNX NIFTY+ 2,5% Bovespa+ 15% Eurostoxx+ 5% MSCI Pacific Ex Japan (RI)+ 2,5% DJ Russian GDR.

Informations pratiques :

▪ **Dépositaire :** Société Générale S.A.

▪ **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Abeille Asset Management
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.afer.fr.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.avivainvestorsfrance.fr et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 mai 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114)

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.